

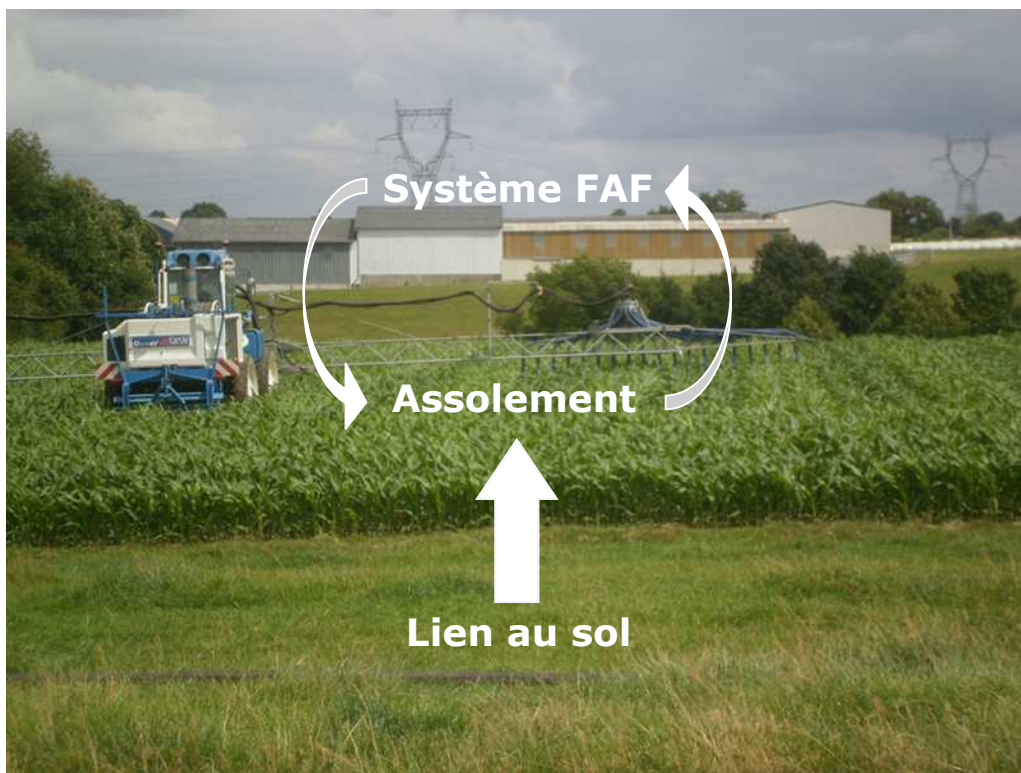


Lien au territoire et stratégies d'approvisionnement des élevages de porcs en FAF

4. Lien au sol, assolement et type de FAF

Une enquête a été réalisée auprès de 28 éleveurs naisseurs engraisseurs par les Chambres d'agriculture de Bretagne, Pays de la Loire et Normandie. Elle vise à mieux connaître le lien au territoire et les stratégies d'approvisionnement des éleveurs de porcs fabriquant l'aliment à la ferme. La diffusion des résultats comporte quatre volets :

1. Matières premières autoconsommées ou achetées
2. Typologie d'éleveurs en FAF
3. Stratégies d'achat et lien au territoire
4. **Lien au sol, assolement et type de FAF**



Le niveau de lien au sol ne détermine pas le système FAF mis en place

Parmi les 28 exploitations enquêtées, le niveau de lien au sol disponible pour la production porcine (hors surfaces fourragères) varie de 0,09 à 1,26 ha par truie. Le lien au sol moyen des exploitations bretonnes enquêtées tend à être plus faible que celui des deux autres régions, tandis que celui des exploitations normandes tend à être plus fort.

Mais au final, le système FAF mis en place dépend peu du niveau de lien au sol disponible pour le porc. Les systèmes simples associant céréales et complémentaires du commerce, comme les systèmes plus complexes associant tourteaux, minéraux et acides aminés ou encore co-produits sont présents dans toutes les catégories de lien au sol.

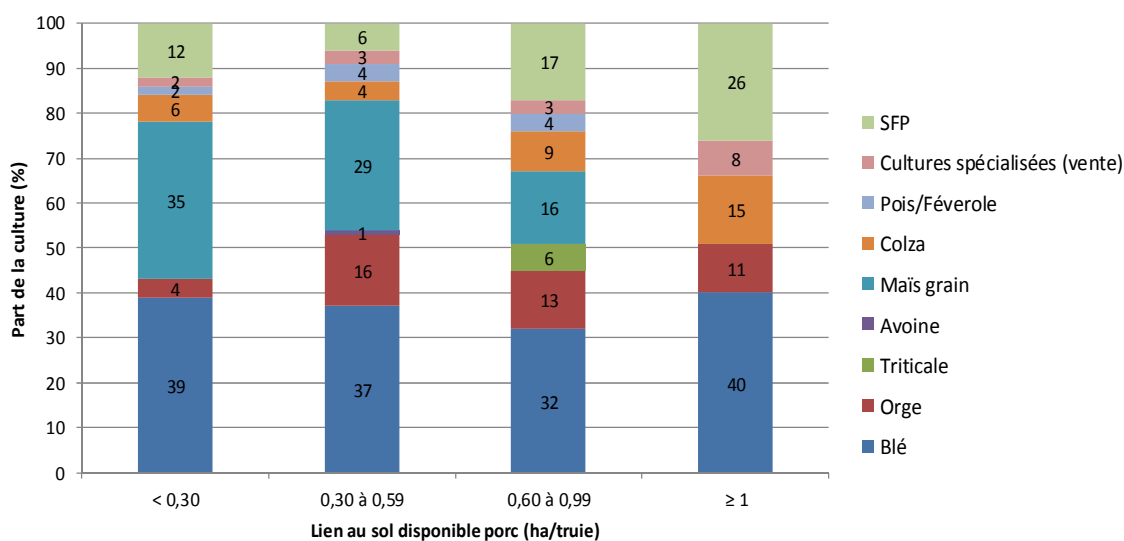


L'assolement : un compromis entre couverture des besoins alimentaires des porcs, bonnes pratiques agronomiques et gestion environnementale

En FAF simple ou complexe, les céréales à paille sont prédominantes dans l'assolement

L'assolement est assez similaire entre les différents systèmes FAF observés. Les céréales à paille sont prédominantes quel que soit le système (41 à 59 % de la surface), dont une majorité de blé (30 à 43 % de la surface en moyenne). La part du maïs grain est plus variable : limitée (20-23 % de la surface) dans les systèmes utilisant des co-produits ou du lactosérum, elle devient majoritaire dans le système utilisant des complémentaires du commerce (42 % de la surface).

Assolement moyen selon le niveau de lien au sol



L'assolement observé est orienté pour répondre aux besoins alimentaires des animaux. Il est donc généralement différent de l'assolement en place avant la création de la FAF. **Il évolue avec le niveau de lien au sol disponible pour la production porcine.** Les céréales à paille représentent au moins 50 % de la surface dès lors que le lien au sol est supérieur ou égal à 0,30 ha/truie. En conséquence, plus le lien au sol augmente, plus la part du maïs grain dans l'assolement diminue. Dans ces systèmes, les exploitants préfèrent produire des céréales et acheter le complément de maïs humide, le prix d'achat de ce dernier étant en moyenne inférieur à celui d'une céréale sèche. Le blé est souvent la seule céréale à paille lorsque le lien au sol ne dépasse pas 0,30 ha/truie.

Plus le lien au sol augmente, plus la part du colza est importante. Ainsi, la part du colza est proche de 10 % dans les deux régions où le lien au sol est un peu supérieur (Normandie et Pays de la Loire). La culture du colza présente à la fois un intérêt agronomique dans la rotation et permet de valoriser le lisier de porcs avant l'automne.

De même, plus le lien au sol est élevé, plus la part des cultures spécialisées destinées à la vente augmente (8 % de la SAU des exploitations dont le lien au sol est ≥ 1 ha/truie). Les exploitants ne cherchent pas à produire l'intégralité des besoins des animaux mais visent plutôt la meilleure marge à l'atelier culture.

Le contexte pédologique de l'exploitation détermine plus particulièrement la part du maïs dans l'assolement : aptitude des sols à cette culture, aptitude à l'épandage de lisier (risque de lessivage ou éloignement des parcelles) ou absence d'irrigation.

Lorsque l'exploitation comporte également une production laitière, la priorité est toujours donnée à la couverture des besoins alimentaires des bovins. 41 % de la SAU est alors réservée à la SFP, la part des céréales à paille diminue (44 % dans les exploitations mixtes vs 52 % chez les spécialisées) et le maïs grain est quasi inexistant (2 % chez les mixtes contre 32 % chez les spécialisées).



L'assolement n'est jamais figé puisque 50 % des éleveurs pensent le modifier à court terme. Ces évolutions concernent :

- le développement de la surface en maïs (5/14),
- la mise en place ou le développement d'une culture (colza ou maïs) pour des raisons agronomiques (3/14),
- la mise en place d'une nouvelle culture plus rémunératrice destinée à la vente (3/14),
- le développement des céréales à paille (2/14),
- le développement de la luzerne pour les vaches laitières (1/14).

La conduite des cultures est axée sur la maîtrise du risque mycotoxines et la qualité de récolte environnementale

Risque mycotoxines : une préoccupation pour 2/3 des éleveurs

Globalement, le fait d'auto-consommer les matières premières n'induit pas de pratiques culturales spécifiques, à l'exception de la maîtrise du risque mycotoxines. Ce dernier est une préoccupation pour 2/3 des éleveurs. La gestion du risque mycotoxines passe par une ou plusieurs modalités : sélection de variétés moins sensibles (6 citations), traitements phytosanitaires spécifiques ou plus nombreux (14 citations), labour (10 citations), enfouissement des résidus de cultures (4 citations).

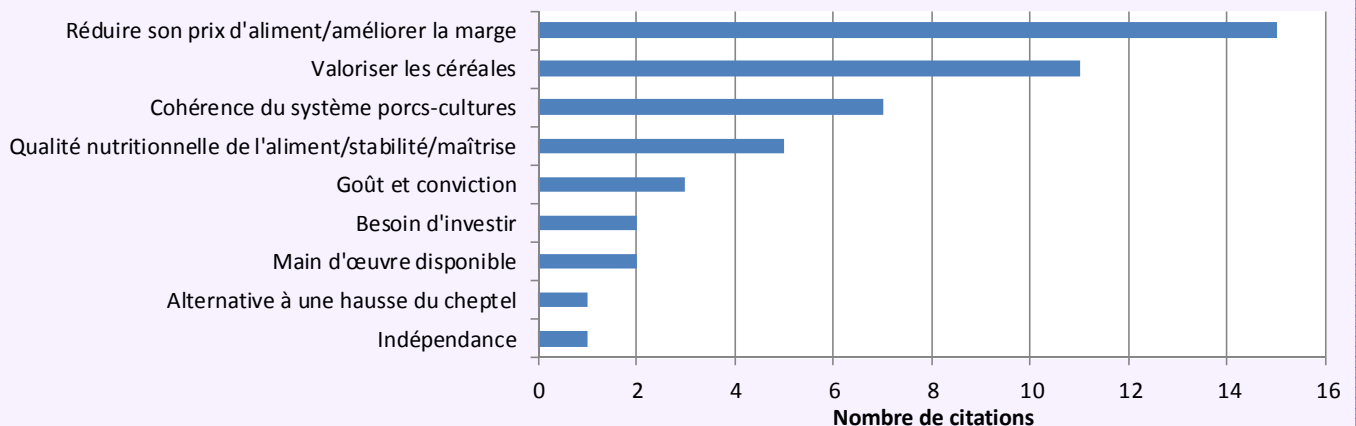
Récolte : maturité et propreté avant tout

La moitié des éleveurs considère que fabriquer les aliments à la ferme impacte les conditions de récolte. Cette dernière a souvent lieu plus tardivement pour que le grain soit à maturité complète. Une attention particulière est portée au réglage de la moissonneuse pour assurer une bonne propreté des grains.

23 ans après : les motivations pour la FAF sont intactes !

Les motivations des éleveurs à la mise en place de la FAF rejoignent celles exprimées dans des études précédentes. Les trois principales sont la réduction du coût alimentaire, la valorisation des céréales de l'exploitation et la cohérence du système porcs-cultures.

Motivations pour la FAF à l'origine





Et si c'était à refaire ? La question ne se pose pas pour 27 enquêtés sur 28. Les motivations invoquées à la création de la FAF sont réaffirmées le jour de l'enquête avec un accent particulier sur la maîtrise fondamentale du coût alimentaire et sur la cohérence du système porcs-cultures.

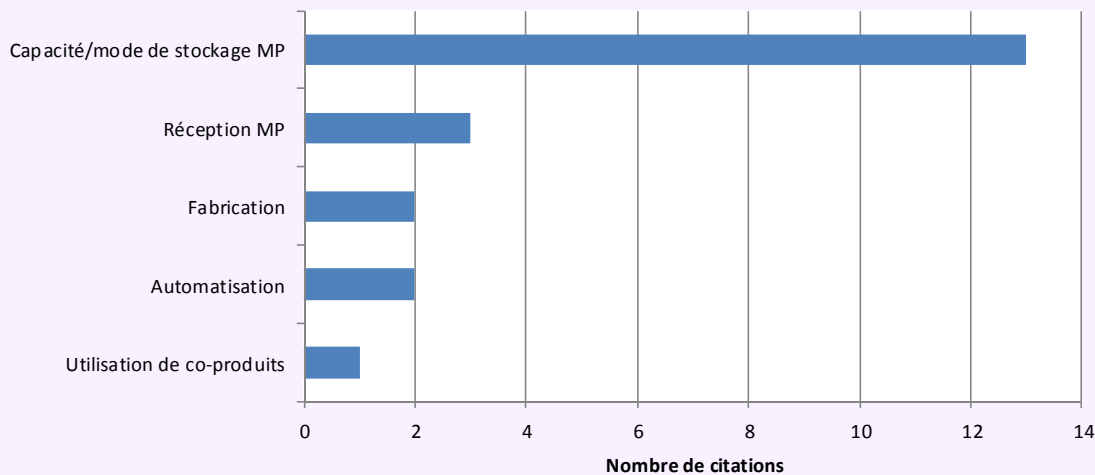
D'autres arguments sont également évoqués : diversification des tâches, nouvelles compétences, opportunité économique des co-produits, « la FAF se paie toute seule », FAF valable même sans surface en propre, « pas si contraignante et pas si compliquée ».

Le seul éleveur qui ne referait pas de FAF considère que l'aliment complet peut être compétitif, et que la FAF se justifie surtout pour valoriser un co-produit très concurrentiel. Cet élevage compte 750 truies, ce qui lui confère un bon pouvoir de négociation des prix.

Une FAF en constante évolution

2/3 des exploitants pensent faire évoluer leur FAF, principalement le poste stockage des matières premières. L'augmentation des capacités de stockage, l'achat d'un silo tour pour le maïs humide ou l'installation de cônes pour réduire le temps de travail (facilite la vidange et le nettoyage des cellules) sont autant de modifications envisagées.

Projets d'évolution de la FAF



Pour en savoir plus

Lien au territoire et stratégies d'approvisionnement des éleveurs de porcs en FAF

—1. *Matières premières autoconsommées ou achetées*, 4 pages, décembre 2015

Lien au territoire et stratégies d'approvisionnement des éleveurs de porcs en FAF

—2. *Typologie d'éleveurs en FAF*, 4 pages, octobre 2016

Lien au territoire et stratégies d'approvisionnement des éleveurs de porcs en FAF

—3. *Stratégies d'achat et lien au territoire*, 4 pages, octobre 2016

Ces documents sont téléchargeables sur le site <http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/publications/publications-des-pays-de-la-loire/animal/>

Remerciements

Merci aux éleveurs qui ont aimablement participé à cette enquête.

CONTACTS

Anna BORDES - Chambre d'agriculture de la Mayenne

Courriel : anna.bordes@mayenne.chambagri.fr Tél. 02 43 67 37 21

florence.maupertuis@loire-atlantique.chambagri.fr

herve.roy@bretagne.chambagri.fr

catherine.calvar@bretagne.chambagri.fr